

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL d'ESTIVAREILLES

Nombre de Conseillers :

En Exercice 15
Présents 13
Votants 13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} Décembre 2011

L'an deux mil onze, le neuf Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Estivareilles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian BARJON, Maire.

Présents : Ms. BARJON FAURE BLANC GATHELIER BARD BERTHOLLET CHANUT CREPET MONTET SOLLIAC et Mmes BERAUD CATHAUD DEBARD

Excusés : Messieurs CHARET et CLEMENÇON

Secrétaire de Séance : Madame Yvonne BERAUD

N°2011.09.12.007

Gîtes Communaux

Révision des Tarifs à compter du 1^{er} Janvier 2012

Le Conseil Municipal décide de revoir les Tarifs de location des Gîtes Communaux de la façon suivante :

	<u>Gîte N°1001</u>	<u>Gîte N°1002</u>
<u>Juillet-Août</u>	250,00 €*	270,00 €*
<u>Juin-Septembre</u>	200,00 €*	210,00 €*
<u>Hors Saison</u>	150,00 €*	165,00 €*
<u>Vacances Scolaires</u>	200,00 €*	210,00 €*

** Tarif à la Semaine*

Pour toute semaine supplémentaire, une remise de 30 % sera appliquée.

<u>Week-End</u>	90,00 €	100,00 €
<u>Jours Supplémentaires</u>		
<i>Location Semaine ou Week-end</i>	40,00 €/Jour	45,00 €/Jour

Mois

- | | | |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| - <u>En Résidence Principale</u> : | 370,00 € + E.D.F. | 390,00 € + E.D.F. |
| - <u>En Résidence Secondaire</u> : | 280,00 € + E.D.F. | 300,00 € + E.D.F. |

Nuitées

- Jusqu'à 4 Personnes : 25,00 €/Personne
- Au-delà de 4 Personnes : Forfait de 100,00 €

Sont compris dans le Tarif de location : la fourniture d'eau froide, le gaz pour la Gazinière, *un Forfait de 8 Kwh/Jour d'électricité, pour les locations hors Week-ends, Nuitées et Journées.*

Caution à la Réservation : 180,00 €

Forfait Nettoyage : 35,00 €

Ont signé au Registre tous les Membres présents.

Certifié exécutoire par le Maire,
compte-tenu de la réception en
sous-Préfecture le 30/01/2012 et de
la publication le 30/01/2012

Pour Copie Conforme,
Estivareilles,
Le 26 Janvier 2012
Le Maire,
Christian BARJON

